

# L'EHESP en chiffres

**1 500** élèves et étudiants

provenant d'une cinquantaine de pays

**Plus de 6 000** stagiaires en formation continue,  
400 sessions réalisées

**200** publications de chercheurs référencées dans  
HAL

**Plus de 1 500** intervenants extérieurs

**15** universités partenaires dans le monde

**Des mobilités à l'international** dans une trentaine  
de pays

**22 000** ouvrages disponibles à la bibliothèque,  
accès à de multiples portails de revues électroniques, 240  
abonnements papier, 13 000 mémoires ...

**300** titres disponibles à la maison d'édition "Presses de  
l'EHESP"

**9 hectares** pour un campus paysager  
à Rennes. Un site de formation et de recherche à Paris



## CONTACT

Direction du développement  
et de la formation continue

Alexandra Petillault  
+ 33 (0)2 99 02 25 43  
alexandra.petillault@ehesp.fr



EHESP

[www.ehesp.fr/taxe-apprentissage](http://www.ehesp.fr/taxe-apprentissage)

École des hautes études en  
santé publique  
15, avenue du Professeur-  
Léon-Bernard  
CS 74312 - 35 043 Rennes  
Cedex

Site de Paris  
PariSanté Campus  
10 rue d'Ouradour-sur-Glâne  
Paris 15<sup>ème</sup>

**Soutenez la formation et  
la recherche en santé publique**

**TAXE D'APPRENTISSAGE 2024**



L'EHESP est un **Campus sans tabac**  
sur son site rennais.



# Devenez contributeur de l'EHESP en lui affectant le solde de votre taxe d'apprentissage

## Nos missions

- assurer la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médico-sociaux
- assurer en réseau un enseignement supérieur en matière de santé publique
- contribuer aux activités de recherche en santé publique
- développer les relations internationales

## L'école des futurs cadres de la santé publique

- 12 filières de formation de professionnels de santé
- des masters, mastères spécialisés® et doctorat
- des diplômes d'établissement, des certificats
- des préparations aux concours de la fonction publique d'État et de la fonction publique hospitalière

## Nos valeurs

Les valeurs du **service public**, l'**éthique**, la **coopération**, l'**excellence**, la **responsabilité sociale et environnementale**, la **diversité**, valeurs auxquelles nous associons l'acquisition et la diffusion des connaissances contribuant au bien-être des populations.



## Développer l'innovation pédagogique



À l'EHESP, les financements liés à la taxe d'apprentissage sont utilisés pour développer l'innovation pédagogique et soutenir la conception de formations de haut niveau à destination des professionnels.

Grâce aux fonds récoltés, l'EHESP diffuse à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de la santé publique ou de l'action sociale, des ressources pédagogiques utilisables à distance et actualisées en continu et donne accès à un large bouquet de revues électroniques.

Vos contributions soutiennent le développement de nouvelles formes d'enseignement.

## Deux projets envisagés en 2025 :

### L'innovation pédagogique par l'intelligence artificielle

### La réalité virtuelle : une expérience immersive au service des apprentissages



## Modalité de versement et d'affectation de votre taxe d'apprentissage

### 1 - Déclarez et payez votre taxe d'apprentissage auprès de l'URSSAF

- **Comment ?** En ligne via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril.

### 2 - Choisir d'affecter le solde de votre taxe d'apprentissage à l'EHESP

- **Comment ?** Via SOLTÉA, la plateforme dédiée de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- **Quand ?** À partir du 27 mai 2024 sur SOLTÉA :



**Sans cette étape d'affectation, l'EHESP ne se verra pas attribuer votre taxe d'apprentissage**

Pour trouver l'EHESP dans le moteur de recherche SOLTÉA

N°SIRET : 130003627000010

Raison sociale : EHESP

Code UAI : 0350095N